



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

DEL-2020-059

Numéro de la délibération : 2020/059

Nomenclature ACTES : Institutions et vie politique, fonctionnement des assemblées

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 15/07/2020

Date de convocation du conseil : 09/07/2020

Date d'affichage de la convocation : 09/07/2020

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, Mme JUIN Marianne, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Étaient représentés : M. JESTIN Hervé par M. Michel JARNIGON, Mme LE TUTOUR Maryvonne par Mme GUILLEMOT Annie

Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Rapport de Madame La MAIRE

En application des articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

La délibération du conseil municipal en date du 17/04/2014 a décidé de fixer à 12 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS, et par conséquent à 6 celui des représentants du conseil municipal, indépendamment de la maire, présidente de droit.

Nonobstant les dispositions ci-dessus, il est à noter que le principe de représentation proportionnelle pourrait conduire à retenir 5 membres de la majorité et 1 membre issu de la liste suivante en nombre de sièges.

Nous vous proposons :

- De procéder à la désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS, soit :

Présidente de droit : Christine LE STRAT

Membres du conseil municipal :

- Annie GUILLEMOT
- Michel JARNIGON
- Jean-Pierre LE CLAINCHE
- Florence JAN
- Meltide LEPREVOST
- Marie-Christine LE MOUEL

La délibération est adoptée par 30 votes pour et 3 votes blancs (vote à bulletin secret)

Fait à Pontivy, le 16 juillet 2020

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**